

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

Le recensement de la batellerie en France

Journal de la société statistique de Paris, tome 30 (1889), p. 12-14

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1889__30__12_0

© Société de statistique de Paris, 1889, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III.

LE RECENSEMENT DE LA BATELLERIE EN FRANCE.

Un recensement général de la batellerie affectée à la navigation intérieure a eu lieu le 15 octobre 1887, et nous en trouvons les résultats dans la *Statistique de la navigation intérieure* (1, 887), publiée par le ministère des travaux publics en 1888. C'est la première opération de ce genre qui ait été effectuée en France. Jusqu'à cette époque, en effet, il n'existait aucun document précis concernant le nombre et la nature des bateaux qui fréquentent le réseau fluvial, non plus que sur le personnel de ces bateaux.

Ce recensement a eu pour effet de faire connaître pour chaque voie ou section de voie navigable le nombre des bateaux, leur répartition d'après les dimensions principales, le mode de construction et l'origine. Il a été consacré en même temps au dénombrement des personnes propriétaires, capitaines et équipages de ces bateaux, avec indication de leur nationalité. Le plus souvent les mariniers voyagent accompagnés de leur femme et de leurs enfants ; la cabine du bateau constitue le domicile de la famille. Parfois encore on embarque des animaux, chevaux, mulets

ou ânes, servant au halage. Il a paru intéressant de donner également le dénombrement de cette population, ainsi que le nombre des animaux de trait.

Donnons maintenant les résultats de l'opération, en faisant observer qu'on l'a divisée en deux parties : la première concernant les bateaux ordinaires ; la seconde, les bateaux à vapeur.

I. — Bateaux ordinaires. — Le nombre total des bateaux recensés sur le réseau français s'élève à 15,730 (1), pouvant porter ensemble à pleine charge 2,713,847 tonnes de 1,000 kilogrammes, savoir :

933 bateaux de 38^m,50 de longueur et au-dessus ayant un tonnage total de 342,933 tonnes ;
4,863 bateaux de 33 mètres à 38^m,50 de longueur ayant un tonnage total de 1,415,904 tonnes ;
9,934 bateaux de moins de 33 mètres de longueur ayant un tonnage total de 955,010 tonnes.

On voit par là que ce sont les bateaux de 33 mètres et au-dessus qui offrent le tonnage le plus élevé : 1,758,837 tonnes correspondant à près des deux tiers du tonnage total des bateaux réunis.

Sur les 15,730 bateaux, dont l'existence a été constatée, 14,252 ont été construits en France ; 1,478 seulement ont été construits à l'étranger, dont 1,017 en Belgique, 339 en Allemagne et 122 ailleurs.

Mais si l'on considère que la nationalité d'un bateau doit être déterminée par celle de son propriétaire, on trouve que le nombre des bateaux français s'élève à 13,632 et celui des bateaux étrangers à 2,098.

La plupart des bateaux d'intérieur sont construits en bois ; 858 seulement sont en fer ; 7,578 sont pontés et 8,152 non pontés. Presque tous les bateaux sont munis de cabines, 13,324 contre 2,406 qui en sont dépourvus. Ces cabines abritent 38,108 personnes, dont 18,750 hommes, 7,323 femmes et 12,035 enfants. Cette population comprend, outre les mariniers et leurs aides, les familles d'un grand nombre de mariniers qui n'ont d'autre domicile que le bateau sur lequel ils sont embarqués.

Les équipages, y compris les patrons, se composent de 23,141 hommes, dont 19,893 sont Français et 3,248 étrangers, dont 2,257 Belges, 751 Allemands et 240 de nationalités diverses (Hollandais, Luxembourgeois, Alsaciens).

Enfin, un certain nombre de bateaux, 1,874, sont munis d'écuries où sont logées les bêtes de trait servant au halage ; ces bêtes de trait étaient au nombre de 2,587, dont 1,154 chevaux et 1,433 ânes et mulets.

II. — Bateaux à vapeur. — Il a été recensé sur l'ensemble du réseau navigable, 673 bateaux à vapeur de toute espèce ; leur jauge à pleine charge est de 45,865 tonnes et leur force de 55,932 chevaux-vapeur ; 237 de ces bateaux sont à aubes et 436 à hélice.

Si l'on considère l'emploi que ces bateaux reçoivent habituellement, on trouve que 299 d'entre eux servent au transport des voyageurs, 120 à celui des marchandises ; 184 sont affectés au remorquage et 70 au touage. Voici au surplus la répartition des bateaux à vapeur suivant ces diverses catégories :

(1) Indépendamment des 15,730 bateaux ordinaires, il a été recensé 261 trains de bois ou radeaux jugeant ensemble 24,541 tonnes et conduits par 390 hommes.

	BATEAUX.	TONNAGE à pleine charge	CHEVAUX- VAPEUR
Bateaux à voyageurs . . .	à aubes . . .	61	5,338
	à hélices . . .	238	8,253
		<u>299</u>	<u>13,591</u>
Bateaux porteurs. . .	à aubes . . .	65	15,333
	à hélices . . .	55	11,248
		<u>120</u>	<u>26,581</u>
Remorqueurs.	184	»	13,278
Tonneaux	70	»	3,683

Presque tous ces bateaux ont été construits en France ; sur 673 bateaux il n'y en a que 61 d'origine étrangère ; 634 d'ailleurs appartiennent à des Français et 39 seulement à des étrangers.

Les équipages, y compris les capitaines, mécaniciens, chauffeurs, comptent 2,869 hommes, dont 2,675 Français, 81 Suisses, 65 Belges, 2 Allemands, 35 Anglais, 3 Espagnols, 6 Italiens et 2 de nationalité inconnue.

Il nous reste à examiner quelle est la répartition des bateaux entre les rivières et les canaux. Nous résumons ces données dans les deux tableaux qui suivent :

Bateaux ordinaires.

	NOMBRE des bateaux	TONNAGE à pleine charge	ÉQUIPAGE	PERSONNES abritées	BÊTES de trait abritées.
Rivières . .	7,203	1,091,954	11,394	14,081	208
Canaux . .	8,527	1,632,083	11,747	24,027	2,379
	<u>15,730</u>	<u>2,724,037</u>	<u>23,141</u>	<u>38,108</u>	<u>2,587</u>

Bateaux à vapeur.

	NOMBRE des bateaux	TONNAGE à pleine charge.	CHEVAUX- VAPEUR.	ÉQUIPAGE	NATURE DES BATEAUX (Chevaux-vapeur)			
					à voyageurs	à mar- chandises	Remorqueurs	Tonnes
Rivières . . .	572	37,763	12,120	2,492	25,095	11,389	12,258	3,378
Canaux . . .	101	8,102	3,812	377	181	2,306	1,020	305
	<u>673</u>	<u>45,865</u>	<u>15,932</u>	<u>2,869</u>	<u>25,276</u>	<u>13,695</u>	<u>13,278</u>	<u>3,683</u>

Ce dernier tableau permet de constater que le service à vapeur n'est réellement usité que sur les fleuves et rivières. Il est encore très rare sur les canaux, principalement en ce qui concerne le transport des voyageurs.

Statistique des voies navigables (1887).